

# compétitions par équipes DIVISION RÉGIONALE EXCELLENCE



RÉF - COM-SP-DR



## VOTRE CONTACT

Responsable de la Commission sportive :

Stève BELIN  
06 61 36 17 58  
steve.belin@tirarc-grand-est.fr

## OBJECTIF

**La DRE, c'est la compétition permettant aux clubs du Grand Est de confronter leurs équipes d'archers.**

**Les équipes remportant le titre régional rencontreront les vainqueurs des autres régions lors de la finale nationale.**

## DRE DIVISION RÉGIONALE EXCELLENCE

La division régionale excellence s'inscrit dans la filière par équipes de clubs mise en place par la FFTA.

L'organisation de la DR "Excellence" reprend le principe de la montante/descendante, comme en D2 ou en championnat de France Jeune par équipes de clubs, suivant le nombre d'équipes engagées.

Les équipes de clubs (4 ou 3 archers) doivent participer à 3 épreuves : 2 x 70 m (arc classique) ou 2 x 50 m (arc à poulies) avec finales. Le 2 x 70 m ou 2 x 50 m (avec ou sans finales), est la seule discipline de référence pour la DR "Excellence".

L'équipe qui se classe 1<sup>ère</sup> de la DR "Excellence" remporte le titre de champion régional, et accède à la finale nationale des DR.

## PUBLIC CONCERNÉ

Hommes et femmes, par équipes de clubs (jeunes à partir de la catégorie cadets/juniors).

Archers tirant en :

- arc classique
- arc à poulies

La mixité est interdite dans la composition des équipes.

## TARIFS

Le tarif d'engagement d'une équipe est fixé à :

100 € (pour les 3 manches)

## CALENDRIER

Manche 1	<b>14 mai</b> 2017	Dombasle-sur-Meurthe	[ 54 ]
Manche 2	<b>11 juin</b> 2017	Bettancourt-la-Ferrée	[ 52 ]
Manche 3	<b>2 juillet</b> 2017	Ste-Croix-en-Plaine (Arc club)	[ 68 ]

## INSCRIPTIONS

Dernier jour pour les inscriptions :

**samedi 29 avril 2017**



**POUR  
INSCRIRE VOS  
ÉQUIPES**

Envoyez vos inscriptions (1 fiche par équipe) **par e-mail** à l'adresse : [steve.belin@tirarc-grand-est.fr](mailto:steve.belin@tirarc-grand-est.fr), **au plus tard le 29 avril**.  
Conservez une copie vos fiches d'inscription, identifiées au nom de chaque équipe.

Le règlement, par chèque établi à l'ordre du "CRTA du Grand Est", est à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous (merci d'indiquer l'objet de votre règlement au dos de votre chèque).